

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE.

DIRECTION DE L'EDUCATION
DE LA WILAYA DE BECHAR

INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT
FONDAMENTAL – BECHAR 13 (Français).

JOURNEES D' ETUDE
DU MOIS DE MARS 2008.

THEME : L'enseignement / apprentissage du code oral en 3°AP, 4°AP et en 5°AP.

I – GENERALITES :

1- Les spécificités du code oral :

Le code oral est une forme de communication au même titre que le code écrit. Cependant, les deux codes (oral – écrit) n'ont ni la même morphologie, ni la même grammaire, ni les mêmes moyens expressifs. Chacun obéit à ses propres règles de décodage et d'encodage. Au point où on ne parle jamais comme on écrit (« parler comme un livre ») et on écrit rarement comme on parle (sauf avec intention).

On reconnaît une certaine souplesse au code oral puisqu'il tolère une certaine liberté et une certaine spontanéité. Voici quelques spécificités du code oral :

- Il s'agit de 36 phonèmes (sons) / Au niveau de l'écrit, il y a 26 graphèmes (lettres).
- Une chaîne sonore débitée par séquences / Au niveau de l'écrit, des < phrases >.
- Présence des ellipses (exemples : < j' vais > - < je sais pas >).
- Des anacoluthes (rupture dans la construction d'une phrase).
- Recours à des répétitions (exemple : < L'enfant, il vient de sortir >).
- Utilisation de la phrase interrogative sans inversion du sujet.
- Utilisation des mots vides de sens (les exclamations, les onomatopées, les manies verbales, ...).
- Utilisation des moyens non linguistiques (mimique, regard, gestes, ...).

Enfin, à l'intérieur de chacun des deux codes (oral- écrit), les linguistiques admettent l'existence de cinq niveaux ou registres de langue : langue oratoire, langue soutenue, langue courante / commune, langue familière et langue populaire. Dans un cours de français, l'utilisation d'une langue courante / commune (langue standard) et recommandée.

2- La complexité de la communication orale :

La communication orale est complexe car, pour se réaliser, elle fait appel à différents éléments qu'il faut instrumentaliser simultanément (une utilisation harmonieuse).

2.1- Le verbal et le non verbal :

a)- Le verbal (la voix) :

- l'expression linguistique (message à transmettre),
- la prononciation / articulation / accentuation,
- l'intonation (la prosodie),
- le rythme (débit ou vitesse),
- la hauteur de la voix (l'intensité) : Seuil d'audibilité = 60 décibels (dB).
Seuil de douleur = + 120 dB.

b)- Le non verbal (le corps) :

- l'expression du visage (les grimaces, les sourires, les tics, plisser le front, froncer les sourcils, ...),
- le regard (fixe, fuyant, mobile, circulaire, vide, ...),
- la gestuelle (les mimiques, les gestes : de la tête, des mains, des pieds),
- les mouvements du corps (se lever, s'asseoir, faire les cent pas, ...),
- les sensations physiologiques (pâler, rougir, suer, se crispier, trembler,...).

2.2- L'audition et la phonation :

a)- Entraînement de l'appareil auditif (Installation du crible phonologique).

b)- Entraînement de l'appareil phonatoire.

(Exemple : la perception auditive chez des enfants en bas âge isolés très tôt de leur communauté linguistique).

2.3- La réception et la production :

a)- Apprentissage de l'écoute et de la compréhension.

b)- Apprentissage de la prise de parole (les différentes stratégies à adopter).

3- Les types d'enseignement / apprentissage du code oral :

La maîtrise du code oral (savoir écouter, savoir parler) se construit de deux façons :

3.1- Enseignement / apprentissage occasionnel : Dans toutes les activités de langue, il faut saisir les opportunités pour apprendre aux élèves à comprendre des messages oraux et à s'exprimer. L'oral est un moyen de communication dans la classe au service des autres apprentissages.

Exemples : - Comprendre une consigne ou une question orale.

- Comprendre l'interlocuteur (maître ou élève).
- Répondre oralement à une question.
- Prendre librement la parole pour demander quelque chose.
- Intervenir librement pour donner une information.
- Discussion libre et spontanée (hors des cours de français).

3.2- Enseignement / apprentissage systématique : exclusivement pendant les séances spécifiques à la langue orale et conformément aux objectifs assignés aux activités en question.

En 3°AP:

- Compréhension orale.
- Phonétique articulatoire.
- Langage.
- Comptine / Récitation orale.

En 4°AP / 5°AP :

- Compréhension orale.
- Expression orale.
- Récitation.

4 – Les moyens d'enseignement / apprentissage du code oral :

Les différentes activités de langue orale s'appuient sur deux types de programmes pour asseoir le code oral.

4.1- Un programme communicatif :

a)- Installation des actes de parole (au niveau de la phrase).

Exemples : - saluer,

- se présenter (nom, prénom, âge, classe, adresse, ...)
- donner des informations sur des animaux, sur le temps,
- souhaiter quelque chose à quelqu'un,
- inviter quelqu'un.

b)- Imprégnation des modèles de discours (au niveau des textes):

Exemples :

- présenter un animal (nom, classe, nourriture, cri, habitat)
- présenter les moyens de transport,
- raconter le développement d'une plante,
- présenter un sport.
- décrire un animal, un lieu,
- écrire une lettre à un ami (ou à un parent).

Ces modèles discursifs sous-jacents constituent l'ossature d'une saynète ou d'un texte oral.

4.2- Un programme linguistique :

Des moyens linguistiques à mobiliser :

- Des schémas prosodiques.
- Des structures syntaxiques.
- Des structures lexicales.
- Des formes verbales.

Ces moyens linguistiques sont explicitement employés dans une saynète ou un texte oral.

Remarques :

a)- Les éléments du programme linguistique doivent être sélectionnés et intégrés dans le programme communicatif pour réaliser un enseignement fonctionnel du FLE.

b)- Une situation de communication peut faire appel à une série de structures lexico-syntaxiques.

Exemple : La situation de communication : « Faire un achat dans un magasin » peut faire intervenir les quatre actes de parole suivants :

- Saluer,
- Demander la chose,
- Demander le prix,
- Remercier.

L'acte de parole « Demander la chose » peut être traduit par les variantes syntaxiques suivantes : - Vous avez... ? (Interrogation du type oral).

- Donnez moi. (Forme impérative).

- Je voudrais... (Phrase affirmative avec emploi du conditionnel pour la politesse).

- Vous n'avez pas... ? / N'avez vous pas... (Interro-négative).

c)- Les enseignants (es) doivent élever leur réflexion au niveau du programme communicatif (compétences à installer) pour se libérer des contraintes des contenus (saynètes ou textes proposés).

II – COMPETENCES ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE :

2.1- Le code oral en 3°AP :

DOMAINES / COMPETENCES	COMPOSANTES DE LA COMPETENCE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
Oral / compréhension (écouter/ comprendre) Construire le sens d'un message oral en reception.	Maîtriser le système phonologique.	1-Discriminer les phonèmes de la langue. 2-Discriminer des unités de sens.
	S'approprier le système prosodique.	1-Discriminer les différentes intonations. 2- Repérer les rythmes de la chaîne parlée.
	Connaître les actes de parole.	1- Identifier les actes de parole. 2- Mémoriser le lexique relatif aux actes de parole.
	Donner du sens au message oral.	1- Identifier les interlocuteurs et leur statut (qui parle ? à qui ?). 2- Identifier le thème général (de quoi on parle). 3- Retrouver le cadre spatio-temporel (où ? quand ?). 4- Interpréter le non – verbal.
Oral-expression (parler) Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.	Dire pour s'approprier la langue.	1-Reproduire un énoncé de façon intelligible. 2-Produire un énoncé en respectant le schéma intonatif. 3- Associer le verbal et le non – verbal dans une situation d'élocution. 3-Restituer un message écouté.
	Parler de soi.	1-Se présenter, présenter son environnement (famille, école, loisirs, ...) 2-Se situer dans le temps et dans l'espace.
	Prendre sa place dans un échange.	1-Répondre à une sollicitation par le verbal et/ou le non - verbal. 2- Formuler une question simple.

2.2- Le code oral en 4°AP :

DOMAINES / COMPETENCES	COMPOSANTES DE LA COMPETENCE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
Oral / compréhension (écouter/ comprendre) Construire le sens d'un message oral en reception.	Adopter une attitude d'écoute sélective.	1- Maîtriser les phonèmes de la langue. 2- Exercer sa vigilance auditive.
	Maîtriser le système phonologique et prosodique du français.	1- Distinguer les différentes intonations pour comprendre un dialogue (déclarative, interrogative, exclamative). 2- Repérer les rythmes de la chaîne parlée.
	Identifier la situation de communication (qui ? – à qui ? – quoi ? – où ? – quand ? – pourquoi ?)	1-Repérer les indices textuels du message oral pour identifier la nature du support. 2- Identifier les interlocuteurs et leur rôle (qui parle ? à qui ?). 3- Identifier le thème général (de quoi on parle). 4- Retrouver le cadre spatio-temporel (où ? quand ?).

	Identifier des actes de parole et leurs variantes.	1- Identifier les actes de parole. 2- Mémoriser le lexique relatif aux actes de parole.
Oral-expression (parler) Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.	Dire pour s'approprier la langue.	1- Reproduire un énoncé avec une bonne prononciation / articulation. 2- Produire des énoncés avec une intonation appropriée.
	Prendre la parole pour s'exprimer.	1- Rapporter des faits. 2- Raconter un événement vécu. 3- Parler de soi (se présenter, exprimer un sentiment, un souhait, un avis, parler de son environnement immédiat, ...).
	Prendre sa place dans un échange pour communiquer.	1- Intervenir dans un échange pour répondre à une question, pour apporter des informations. 2- Intervenir dans un échange pour répondre à une question.

2.3 – Le code oral en 5°AP :

DOMAINES / COMPETENCES	COMPOSANTES DE LA COMPETENCE	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
Oral / compréhension (écouter/ comprendre) Construire le sens d'un message oral en réception.	Mobiliser ses connaissances du système phonologique et prosodique.	- Discriminer différents énoncés oraux (poésies, exposés, spots publicitaires, etc.) à l'aide de leurs traits prosodiques.
	Identifier la situation de communication.	1- Repérer le thème général. 2 - Retrouver le cadre spatio- temporel 3 -Repérer les interlocuteurs.
	Saisir la portée du message oral.	1- Extraire d'un message oral des informations explicites. 2- Dédire d'un message oral des informations implicites. 3- Dégager l'essentiel d'un message oral pour réagir. 4- Repérer l'objet du message.
Oral-expression (parler) Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.	Prendre la parole pour raconter, donner un avis ...	1- Choisir des variantes d'actes de parole pour s'inscrire dans une situation de communication. 2- Participer à une discussion sur un sujet donné.
	Produire un énoncé intelligible pour communiquer en réponse à une consigne, à une question.	1- Restituer un texte mémorisé en respectant le schéma intonatif. 2- Reformuler des propos entendus. 3- Restituer des faits en respectant la logique et/ou l'enchaînement chronologique. 4- Produire un énoncé dont l'intonation traduit l'intention de communication.
	Savoir prendre sa place dans un jeu de rôle, dans une situation conversationnelle.	1- Prendre la parole en respectant les paramètres de la situation de communication: statut des interlocuteurs, référent... 2- Intervenir dans une discussion en respectant les règles de prise de parole.

III- STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE :

Nous présentons les moments forts qui structurent chaque activité.

1 – COMPREHENSION ORALE : (3°AP – 4°AP).

Support oral : une histoire à raconter ou un enregistrement.

1° moment : narration par le maître (la maîtresse) avec utilisation de toutes les techniques explicatives possibles (geste, mimique, dessin, objets,...).

2° moment : restitution des informations par les apprenants.

- Avec des moyens verbaux (la parole).

Cette restitution peut être libre ou dirigée (par des questions).

Ou

- Avec des moyens non verbaux (mime, dessin,...)

2 – PHONETIQUE ARTICULATOIRE : (3°AP).

Support oral : une liste de mots et / ou d'énoncés (enregistrement ou voix du maître).

1° moment : Audition (sur le plan acoustique) : entraînement de l'appareil auditif (discrimination des sons ciblés).

2° moment : Phonation (sur le plan articulatoire) : entraînement de l'appareil phonatoire (exécution des sons visés).

3 – LANGAGE : (3°AP).

Support audio-visuel : une saynète ou une situation de communication créée.

1° moment : Présentation / Compréhension de l'acte de parole.

- Jeu de la saynète : L'enseignant (e) jouera la saynète devant les élèves en utilisant toutes les techniques explicatives possibles (présentation d'objets, de figurines, de gravures, de dessins, recours aux gestes, à la mimique, ...).

L'animateur (trice) de la séance veillera aux changements des rôles et des tons pour mieux représenter les personnages mis en scène.

La saynète peut être jouée en autant de fois que les besoins des élèves se font sentir.

2° moment : Systématisation des structures syntaxiques et/ou lexicales.

- Répétitions intensives et progressives des répliques du dialogue.

- Respect de la diction (bonne prononciation / articulation / intonation).

- Corrections phonétiques et prosodiques (inter-élèves).

- Mémorisation des structures ciblées.

- Introduction des variantes syntaxiques et/ou lexicales.

3° moment : Réemploi ou réinvestissement des structures syntaxiques et/ou lexicales dans des contextes personnels. Il est question d'amener les apprenants à produire des énoncés à titre personnel en utilisant les modèles discursifs appris.

4 – EXPRESSION ORALE : (4°AP - 5°AP).

Support visuel : une gravure, une bande dessinée (B.D.), des objets, la nature,...

Auxiliaire : un texte de lecture.

1° moment : Expression libre et spontanée (à partir de l'observation de la gravure ou du texte de lecture précédent).

2°moment : Expression dirigée (par un questionnaire magistral).

- Faire découvrir les différents aspects du < texte >.
- Transcription des mots clés et les repères de l'expression sur le tableau noir.
- Emploi des moyens linguistiques ciblés.
- Reconstitution du « texte » par parties conformément au modèle discursif.

3°moment : Expression libérée (semi-libre)

- Synthèse générale : reprise du tout.
- Restitution semi-libre des informations (parler « le texte »).
- Réemploi des moyens linguistiques et du modèle discursif.

Fait à Béchar, le 27 / 02 / 2008

L' I. E. E. F.

A. ABBOUD